

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18861 - 73ÈME ANNÉE

Journée mondiale de l'élimination des violences contre les femmes

Les femmes face à la violence des inégalités



Les femmes sont toujours très impliquées dans les luttes sociales.

Ce samedi se déroule la Journée mondiale de l'élimination des violences contre les femmes. Elle a lieu dans un contexte marqué par une parole qui se libère au sujet des violences sexuelles, à la suite notamment des révélations concernant les actes répréhensibles perpétrés par un puissant producteur d'Hollywood, Harvey Weinstein. Les violences ne concernent pas uniquement cet aspect. Dans un système violent, les femmes sont celles qui sont les plus touchées par la violence du chômage et plus globalement par les inégalités.

La parole se libère, et la Journée mondiale de l'élimination des violences contre les femmes se déroule dans un contexte où des victimes de viol et

de violence sexuelle portent l'affaire sur la place publique en dénonçant leurs auteurs. La journée internationale de l'ONU vise en effet en premier lieu à lutter contre les violences physiques subies par les

femmes. Ces violences touchent toutes les catégories sociales, elles se déroulent notamment au sein de la famille, mais aussi dans le monde du travail et de la politique. Depuis les révélations des victimes d'Har-

vey Weinstein, des voix s'élèvent pour dénoncer des actes perpétrés par des hommes qui pensaient que leur pouvoir politique et financier leur garantissait une impunité pour infliger des violences à des femmes. Une autre violence visant les femmes est plus subtile. Elle se situe dans la nature même d'un système dominant inégalitaire. Il se rappelle notamment au vu et au su de tous par la diffusion légale de messages sexistes, où le corps de la femme est utilisé pour vendre des marchandises.

Femmes plus touchées par le chômage

En septembre 2016, 83.650 femmes étaient inscrites à Pôle emploi en tant que personne immédiatement disponible pour occuper un emploi, contre 78.520 hommes. Chez les moins de 25 ans, ces chiffres étaient respectivement de 11.060 et de 10.020. Or, les femmes sont moins présentes dans la population active. Certaines s'en retirent pour s'occuper des enfants notamment. Elles n'apparaissent donc pas dans les statistiques.

Le chômage reste une violence pour les travailleurs qui le subisse. Il se traduit notamment par une perte de revenu. Il est massif dans notre île depuis plusieurs décennies. Il est responsable du fait que près de la moitié de la population réunionnaise vit en dessous du seuil de pauvreté. Ainsi dans la précarité qui est infligée à la majorité des Réunionnais, les femmes le sont encore plus.

Cette situation n'existe pas qu'à La Réunion. Selon le rapport annuel de l'Organisation internationale du travail (OIT), « Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017 », « en 2017, le taux mondial d'activité des jeunes femmes est de 16,6 points de pourcentage inférieur à celui des jeunes hommes. Les taux de chômage des jeunes femmes sont aussi nettement plus élevés que ceux des jeunes hommes et les écarts entre les sexes pour les jeunes NEET (qui ne travaillent pas ni ne suivent d'études ou de formation) sont encore plus grands. À l'échelle mondiale, le taux de NEET chez les jeunes femmes est de 34,4 pour cent, contre 9,8 pour cent chez les jeunes hommes ».

Salaires moins élevés à travail égal

Cette inégalité se perpétue également dans l'emploi. Une étude de l'INSEE citée par l'Observatoire des inégalités indique qu'en France, une femme gagne en moyenne 18 % de moins qu'un homme à travail égal. « Tous temps de travail confondus (temps partiels et temps complets rassemblés), les salaires féminins valent en moyenne 74,3 % des salaires masculins, selon les données 2012 du ministère du Travail », indique l'Observatoire des Inégalités, « Les femmes touchent donc 25,7 % de moins (100 %-74,3 % = 25,7 %) que les hommes. Vu autrement, les hommes touchent 34,6 % de plus (100 divisé par 74,3). ». C'est au niveau des cadres que cette inégalité est la plus grande, avec une différence de 40 %. La plus faible est relevée dans les employés, avec un écart de 8 %. L'Observatoire des inégalités rappelle que c'est dans ce secteur que la main d'œuvre féminine est la plus nombreuse, elle y est largement majoritaire.

«Discrimination à l'encontre des femmes»

Cet écart est lié notamment au fait que le travail à temps partiel touche les femmes en majorité, alors que ce temps partiel est bien souvent imposé. « Le premier facteur explicatif des inégalités de salaires provient des différences de temps de travail. Les femmes sont quatre fois plus souvent en temps partiel que les hommes : leur revenu – tous temps de travail confondus – est logiquement inférieur à celui des hommes. De plus, le temps de travail des hommes est aussi accru par les heures supplémentaires qu'ils effectuent plus souvent que les femmes. Pourtant, même en ne comparant que les salaires à temps complet, les femmes perçoivent encore 16,3 % de moins », rappelle l'Observatoire des inégalités qui conclut : « si l'on tient compte des différences de tranches d'âge, de type de contrat, de temps de travail, de secteur d'activité et de taille d'entreprise, environ 10,5 % d'écart de salaire demeure inexplicable selon

les données du ministère du Travail. Cette différence de traitement se rapproche d'une discrimination pure (ou « toutes choses égales par ailleurs ») pratiquée par les employeurs à l'encontre des femmes ». Le système qui est responsable de ces inégalités est aussi en place à La Réunion.

Ces faits relativisent le principe de l'égalité, érigé comme fondement de la République. Manifestement, il ne s'applique pas aux femmes.

Les luttes à La Réunion

Face aux violences physiques et économiques, les femmes se sont organisées pour lutter. Cela donna lieu à la création à La Réunion d'une section de l'Union des femmes de France qui se transforma en 1958 en Union des femmes de La Réunion, UFR.

L'UFR était alors née du rassemblement de victimes de la pauvreté. La préoccupation principale des femmes de l'époque était de se battre pour arriver à nourrir leur famille. Les principales revendications des fondatrices de l'UFR portaient d'ailleurs sur la gratuité des livres scolaires, l'augmentation des salaires et l'accès aux allocations familiales.

Depuis 60 ans, la situation de notre île s'est améliorée dans le domaine de l'accès aux soins, à l'éducation et à des services de base comme l'eau, l'électricité ou le téléphone. Dans le domaine social, la lutte des progressistes avec les femmes en première ligne a permis d'obtenir l'accès aux mêmes droits sociaux qu'en France. Mais tous ces acquis n'ont pas permis d'en finir avec les inégalités subies par les femmes, car elles sont inscrites dans la nature même d'un système qui a pour fondement l'exploitation de l'homme par l'homme. C'est pourquoi une autre politique est nécessaire pour que tous les êtres humains puissent enfin avoir tous les mêmes droits.

M.M.

Edito

75 ans après la Libération de La Réunion, notre île toujours aussi vulnérable

Demain la section communiste du Port organise une commémoration de l'anniversaire de la Libération de La Réunion. Cette année, cela fait 75 ans que notre île a rejoint la France libre. Les cérémonies organisées chaque année dans notre île visent à rappeler que le 28 novembre 1942, le gouverneur soumis au régime de la France de Vichy a capitulé à la suite de l'arrivée au large des côtes réunionnaises d'un navire de guerre de la France libre, le Léopard.

Cet événement rappelle qu'il y a 75 ans, les Réunionnais ont choisi de prendre le parti d'un groupe de résistants français qui avaient choisi de défier le pouvoir qui s'était installé à la suite d'une défaite militaire. En moins de deux mois en 1940, l'armée française était vaincue. Le nouveau pouvoir avait demandé l'armistice. Une majorité de députés et de sénateurs avaient alors voté pour accorder les pleins pouvoirs à Philippe Pétain. L'extrême droite était alors arrivée à la direction de la France.

Des résistants avaient refusé d'abandonner le combat. Ils étaient menés par le général de Gaulle qui était alors condamné à mort. À La Réunion, le gouverneur d'alors était le représentant du pouvoir installé à Vichy. Cette période fut marquée par de grandes souffrances pour la population. Plus aucun bateau n'arrivait et ne partait. Le sucre s'entassait dans des entrepôts devenus trop petits. Il fallut par exemple le stocker dans une partie du seul lycée qui existait à La Réunion. La nourriture et les médicaments manquaient, la malnutrition sévissait, en moins de deux ans l'économie s'était écroulée. La

Réunion est alors devenue un des pays où le taux de mortalité infantile était parmi les plus élevés au monde, alors que l'espérance de vie ne dépassait pas 50 ans.

Le ralliement à la France libre n'a pas signifié la fin immédiate de la crise. Elle s'est prolongée bien après la Libération de La Réunion. L'état de guerre a en effet rappelé la vulnérabilité de La Réunion aux événements extérieurs. Et pourtant à l'époque, sa population était de 250.000 habitants et les besoins en énergie étaient bien moins importants. Le principal moyen de déplacement était le train, les automobiles étaient très rares. Cela n'a pas empêché que les pénuries de toutes sortes touchent la population, avec des répercussions très graves pour les plus démunis qui étaient alors majoritaires dans la société coloniale.

75 ans plus tard, La Réunion reste fortement dépendante d'importations venues d'Europe pour assurer des besoins élémentaires tels que la nourriture ou les médicaments. Et la situation internationale fait apparaître des menaces de guerre.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes 25 novembre : message de l'ONU

Violence contre les femmes : l'une des violations des droits de l'homme les plus dévastatrices

Aujourd'hui, la violence à l'égard des femmes et des filles constitue l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices dans le monde.



Les inégalités entre les sexes persistent dans le monde entier, empêchant les femmes et les filles d'exercer leurs droits fondamentaux et compromettant les perspectives qui s'offrent à elles. Selon le dernier rapport du Secrétaire général des Nations Unies, des efforts plus énergiques devront être faits pour parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles, notamment sur le plan juridique, afin de lutter contre les discriminations sexistes profondément ancrées, qui sont souvent la conséquence d'attitudes patriarcales et de normes sociales apparentées.

Des faits inadmissibles

La violence à l'égard des femmes est la forme la plus extrême de discrimination. D'après les données recueillies auprès de 87 pays de 2005 à 2016, 19 % des femmes âgées de 15 à 49 ans affirmaient avoir subi des violences physiques ou sexuelles infligées par un partenaire intime au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Dans les cas les plus extrêmes, ces violences peuvent conduire à la mort. En 2012, près de la moitié des femmes victimes d'homicides volontaires dans le monde avaient été tuées par un partenaire intime ou un membre de leur famille, contre 6 % des hommes.

La mutilation génitale féminine représente un autre cas d'extrême

violence. Cette pratique a baissé de 24 % depuis l'an 2000 environ. Pourtant, sa prévalence reste élevée dans certains des 30 pays disposant de données représentatives à ce sujet. Une enquête réalisée dans ces pays vers 2015 révèle que plus d'une fille sur 3 âgées de 15 à 19 ans a subi un type de mutilation sexuelle, contre près d'une sur deux autour de l'an 2000.

Enfin, tout juste un peu plus de la moitié (52 %) des femmes âgées de 15 à 49 ans, qui sont mariées ou vivent en union libre, prennent leurs propres décisions en matière de sexualité, de méthodes contraceptives et de services de santé. Ce chiffre est tiré de données remontant à 2012 environ, disponibles pour 45 pays dont 43 situés dans des régions en développement.

Le manque de financements

Le manque inquiétant de financements est l'un des principaux obstacles aux efforts déployés pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles de tous horizons. Les initiatives de prévention et d'élimination de la violence à l'encontre des femmes et des filles manquent donc cruellement de ressources. Même si des programmes-cadres tels que les objectifs de développement durable (ODD), qui tendent notamment à éliminer la violence faite aux femmes et aux filles, sont porteurs d'espoir, ils doivent pouvoir disposer de

fonds suffisants pour pouvoir réellement transformer la vie des femmes et des filles.

À cet égard, nous pouvons souligner la mise en place de l'Initiative Spotlight, menée par l'Union européenne et les Nations Unies, pour mettre fin à la violence envers les femmes et les filles.

L'initiative « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » est une campagne pluriannuelle qui vise à prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles dans toutes les parties du monde. Lancée par le précédent Secrétaire général Ban Ki-moon, cette initiative est également soutenue par l'actuel Secrétaire général António Guterres.

Thème 2017 — « Ne laisser personne de côté : mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles »

Cette année, la période de 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes sera marquée par la campagne TOUS UniS sur le thème « Ne laisser personne de côté : mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles ». Ce thème renforce l'engagement de la campagne TOUS UNIS en faveur d'un monde exempt de violence pour toutes les femmes et les filles partout dans le monde, tout en soutenant en premier lieu les personnes les plus défavorisées et marginalisées, y compris les réfugiés, les migrants, les minorités, les peuples autochtones et les populations affectées par des conflits et des catastrophes naturelles, entre autres. Comme les années précédentes, la couleur orange est un thème central et unificateur de toutes les activités. Les bâtiments et les monuments seront illuminés et décorés en orange afin d'attirer l'attention de tous sur la question de la violence contre les femmes et les filles.

Publication des statistiques de Pôle emploi

Plus de 180.000 demandeurs d'emploi fin octobre

Pôle emploi et la DIECCTE ont publié hier les chiffres des demandeurs d'emploi inscrits au mois d'octobre dernier. Ils ne montrent pas d'amélioration. Voici le communiqué accompagnant ces chiffres.

Demandeurs d'emploi par catégorie	Effectif			Évolution (en %) sur		
	Octobre 2016	Septembre 2017	Octobre 2017	un mois	trois mois	un an
	Réunion (données CVS-CVD)					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	135 940	135 860	135 700	-0,1	0,4	-0,2
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	24 540	26 310	26 420	1,2	4,1	8,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	160 480	162 170	162 320	0,1	1,0	1,1
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	3 960	5 060	4 850	-4,2	-9,2	22,5
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	15 810	14 220	13 860	-3,9	-12,8	-13,8
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	180 250	181 450	180 830	-0,3	-0,5	-0,3
France (en milliers, données CVS-CVD)						
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	2 732,5	2 734,1	2 742,3	0,2	-0,9	0,3
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	2 025,6	2 187,9	2 180,9	-0,3	1,4	7,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 758,1	5 922,0	5 923,2	0,0	0,0	2,8
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	338,9	280,9	281,7	-0,8	-4,5	-16,9
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	451,2	420,6	418,2	-2,7	-5,8	-7,3
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	6 552,2	6 605,5	6 423,1	-0,2	-0,6	-1,1

Source : Pôle emploi Data, SINE, submersifs DR Pôle emploi (Source : Réunion)

Les évolutions mensuelles peuvent différer de la tendance des séries ; les évolutions sur trois mois sont à privilégier pour obtenir une information sur la tendance.

ans ou plus (+1,0 % sur un mois et +7,0 % sur un an).

Ancienneté d'inscription en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 2,0 % (+0,3 % sur un mois et +3,1 % sur un an) tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an recule de 0,1 % (-0,2 % sur un mois et -1,1 % sur un an).

Entrées et sorties de catégories A, B, C

Le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C sur les trois derniers mois diminue de 6,6 % par rapport aux trois mois précédents (+0,2 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les entrées pour fin de contrat à durée déterminée (-2,4 %), fin de mission d'intérim (-11,8 %), licenciement économique (-6,7 %), autre licenciement (-7,9 %), première entrée (-3,0 %), reprise d'activité (-2,8 %) et autre cas (-12,3 %) sont en baisse. Les entrées pour démission (+8,0 %) sont en hausse.

Le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C sur les trois derniers mois diminue de 11,7 % par rapport aux trois mois précédents (stable sur un an).

Sur les trois derniers mois, les sorties pour reprise d'emploi déclarée (-26,3 %), entrée en stage (-17,1 %), arrêt de recherche (-2,0 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-5,0 %), radiation administrative (-12,9 %) et autre cas (-9,9 %) sont toutes en baisse.

Fin octobre 2017, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 135 700. Ce nombre augmente de 0,4 % sur trois mois (soit +590 personnes). Il diminue de 0,1 % sur un mois et de 0,2 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre baisse de 0,9 % sur trois mois (+0,2 % sur un mois et +0,3 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C) s'établit à 162 320 fin octobre 2017. Ce nombre augmente de 1,0 % sur trois mois (soit +1 640 personnes). Il progresse de 0,1 % sur un mois et de 1,1 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre est stable sur trois mois (stable sur un mois et +2,8 % sur un an).

Demandeurs d'emploi en catégorie A

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A est stable pour les

hommes (-0,1 % sur un mois et +0,2 % sur un an) et progresse de 0,8 % pour les femmes (-0,1 % sur un mois et -0,6 % sur un an).

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue à La Réunion de 0,4 % pour les moins de 25 ans (+0,1 % sur un mois et -3,6 % sur un an), de 0,1 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-0,5 % sur un mois et -2,0 % sur un an) et progresse de 2,1 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+0,8 % sur un mois et +6,3 % sur un an).

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,9 % pour les hommes (+0,2 % sur un mois et +1,4 % sur un an) et de 1,1 % pour les femmes (stable sur un mois et +1,0 % sur un an).

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente à La Réunion de 0,6 % pour les moins de 25 ans (+0,2 % sur un mois et -2,3 % sur un an), de 0,5 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-0,3 % sur un mois et -0,4 % sur un an) et de 2,5 % pour ceux âgés de 50

Pour l'amélioration des conditions de travail des salariés du groupe Hayot à La Réunion

Mobilisation de la CGTR à Decathlon Saint-Pierre

Hier, lors de l'inauguration de l'agrandissement de Decathlon à Saint-Pierre, la CGTR-Sud et la CGTR Commerce ont mené une action pour dénoncer les conditions de travail des salariés du groupe Hayot à La Réunion.

À quelques semaines des Fêtes, Decathlon, filiale du groupe Hayot à La Réunion, inaugurerait l'agrandissement de son espace de vente. Cette journée a été marquée par la mobilisation et de la CGTR région Sud pour dénoncer les conditions de travail des salariés. Les syndicalistes ont diffusé des tracts pour informer les clients du centre commercial.

Les revendications portent notamment sur des embauches pour compenser le manque d'effectif, sur des salaires prenant en compte les qualifications, l'ancienneté et les classifications. De plus, la CGTR demande « un respect des salariés et des représentants syndicaux ». « Les fêtes de fins d'années sont des moments de retrouvailles familiaux, amicaux. C'est aussi une période importante pour le commerce, la CGTR attend des réponses de la part de la direction de ce groupe sinon chacun prendra ses responsabilités », souligne le tract de la CGTR distribué hier.

Les syndicalistes se sont postés devant le magasin. Ils ont déploré des menaces à l'encontre des salariés qui oseraient sortir du magasin pour signifier leur mécontentement. « Les salariés ont subi des pressions et des menaces pour les empêcher d'exprimer leur mécontentement ! La direction de Decathlon à pris chaque salarié un par un pour leur mettre la pression afin d'empêcher qu'ils fassent le débrayage. Des menaces comme des licenciements ont été prononcées », affirme la CGTR-Sud.

Dans un premier temps, la direction a refusé de rencontrer les salariés pour négocier sur leurs revendications. « Alors même que nous sommes en période forte pour le commerce, la CGTR aurait aimé que tout se passe dans le dialogue, malheureusement la direction refuse ce dialogue », a constaté la CGTR-Sud. Au bout d'une heure, des discussions ont pu commencer. « Après avoir beaucoup insisté la direction a rencontré quelques salariés, mais a

refusé de rencontrer l'ensemble des salariés et les représentants des fédérations, ce qui montre bien le mépris envers les personnes mobilisées et la CGTR. Le dialogue commence donc à s'entrouvrir pour

les salariés de Decathlon, mais la CGTR est vigilante à ce que les revendications des salariés soient réellement entendues et appliquées », précisent les syndicalistes.

CGTR : « Nou lé pa plis ! Nou lé pa moin Respect a nou M. HAYOT ! »

Voici la reproduction du tract diffusé hier par la CGTR aux clients du centre commercial où se trouve Decathlon à Saint-Pierre, pour informer la population des tenants et des aboutissants de la mobilisation.

Le groupe HAYOT est puissant à la Réunion, ce groupe est présent dans diverses activités :

Automobile
Commerces
Restauration, etc.

Il fait travailler des centaines de personnes. Mais à quel prix ? Dans quelles conditions de travail ? Avec un management du « vieux monde » qui s'approche d'un « esclavage moderne ».

La CGTR dit STOP !

Remettons la balle au centre. Nous revendiquons l'aventure d'une réelle négociation pour repartir sur de nouvelles bases avec :

- Des salaires qui correspondent aux classifications, diplômes ; anciennetés

- Des emplois durables et en nombre suffisant

- Un respect des salariés et leurs représentants syndicaux Nous appelons l'ensemble de la population réunionnaise à soutenir le combat des travailleurs et travailleuses de ce groupe.

Revendications des travailleurs soutenus par la CGTR

Voici des extraits du message rendu public hier par le collectif des salariés de Decathlon à leur employeur, le groupe Hayot. La mobilisation est soutenue par la CGTR-Commerce.

Augmentation collective de salaire

Instauration d'une prime d'ancienneté : pour l'ensemble des salariés, le collectif souhaite réduire les inégalités entre les salariés (qui perçoivent une augmentation individuelle par ans) et ceux de l'ensemble des établissements qui ne perçoivent rien.

Instauration des tickets restaurant

Un changement de politique de management

Mise en place une prime sur le chiffre d'affaires

Contestation de l'annualisation du temps de travail

Revoir les conditions de travail du dimanche

Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017

Plus d'un chômeur sur trois est un jeune

Malgré une baisse significative du chômage des jeunes depuis le paroxysme de la crise économique en 2009, la persistance du chômage et la pénurie d'emplois de qualité continuent d'entraver la quête de travail décent des jeunes.

En 2017, les jeunes représenteraient plus de 35 pour cent de la population au chômage dans le monde. Si le taux mondial du chômage des jeunes s'était stabilisé à 13,0 pour cent en 2016, il devrait légèrement augmenter à 13,1 pour cent cette année, selon le rapport de l'OIT sur Les tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017 (résumé analytique).

S'établissant à 70,9 millions en 2017, le nombre des jeunes chômeurs est en net progrès par rapport au chiffre record de 76,7 millions atteint pendant la crise, en 2009, mais ce nombre devrait augmenter de 200 000 chômeurs supplémentaires en 2018, pour atteindre un total de 71,1 millions.

Le ratio entre le chômage des jeunes et celui des adultes a peu évolué au cours des dix dernières années, mesurant combien les jeunes sont profondément et durablement désavantagés sur le marché du travail.

Le rapport met aussi en évidence la vulnérabilité constante des jeunes femmes sur le marché du travail. En 2017, le taux mondial d'activité des jeunes femmes est de 16,6 points de pourcentage inférieur à celui des jeunes hommes. Les taux de chômage des jeunes femmes sont aussi nettement plus élevés que ceux des jeunes hommes et les écarts entre les sexes pour les jeunes NEET (qui ne travaillent pas ni ne suivent d'études ou de formation) sont encore plus grands. A l'échelle mon-

diale, le taux de NEET chez les jeunes femmes est de 34,4 pour cent, contre 9,8 pour cent chez les jeunes hommes.

Extrême pauvreté

En 2017, 39 pour cent des jeunes travailleurs des pays émergents et en développement – 160,8 millions de jeunes – vivent dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 3,10\$ par jour. Plus de deux jeunes actifs sur cinq sont actuellement au chômage ou sont des travailleurs pauvres, une réalité frappante qui a une incidence sur les sociétés à travers le monde.

Pour bon nombre d'entre eux, leur présent et leur avenir se trouvent dans l'économie informelle. A l'échelle mondiale, trois jeunes hommes et femmes sur quatre sont employés dans le secteur informel, contre trois sur cinq chez les adultes. Dans les pays en développement, ce ratio s'élève à 19 sur 20 pour les jeunes, hommes et femmes.

Economie des «petits boulots»

Un nombre grandissant de jeunes demandeurs d'emploi et de jeunes

entrepreneurs vont sur internet – c'est-à-dire l'économie des plateformes et «l'économie des petits boulots» – où l'on trouve diverses nouvelles formes d'emplois, comme le travail collaboratif, qui peuvent offrir de la souplesse et élargir les possibilités de gagner sa vie. Les risques sont toutefois importants: la faiblesse des revenus, aucune garantie de continuité de l'emploi ou du revenu, et l'absence d'accès aux prestations sociales liées à l'emploi.

Les jeunes commencent souvent leur vie professionnelle par un emploi temporaire, sachant qu'ils risquent de ne jamais accéder à la «sécurité de l'emploi». Ils sont davantage susceptibles d'évoluer vers un emploi stable et satisfaisant dans les économies développées et émergentes que dans les pays en développement. Des investissements supplémentaires dans une éducation de qualité et le perfectionnement des compétences sont indispensables car plus une personne étudie longtemps plus la période de transition vers l'emploi est courte, selon le rapport.

Le rapport réclame l'adoption de politiques qui prennent en compte l'évolution rapide des contours du monde du travail liée la technologie et qui permettent aux jeunes hommes et femmes d'avoir une longueur d'avance.

In kozman pou la rout

« Konfonn pa in koshon avèk in shoval do kours »

Sa in kozman nout tout I koné asiréman. Vi k'bann vyèye pèrson la rabash anou sa dann trou d'zorèy dopi lontan é pa arienk inn foi. Konm i di la pédagoji sé l'ar la répétisyon. Donk afors répété, ni konpran. Ni rotien é ni konpran. Ni rozis sa dsi nout dis dir pèrsonèl. Mé kan mi ékri : « ni konpran », kosa ozis ni konpran. Ni konpran in shoval dé kours sé in shoval de kours, in koshon sé in koshon. Lékèl na plis valèr ? Pou désèrtin sé lo shoval, pou d'ot sé lo koshon. Di konm moin la di sé lo shoval na plis la valèr, mé ni pé kant mèm poz lo késtyon. Alé ! Mi lès azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Bin bann marmaye lékol la dan ? Moin lé a d'mandé si zot i kont pa pou dé prine !

Zot i koné konm moin, koméla nana in gran sobatkoz dsi la somenn l'ékol. La plipar bann mèt i domann in somenn kat zour pars kisoï lo samdi, kisoï lo mèrkrodi so dé troi z'èr d'tan la pèrd la bann la, sa i di pa zot arien. In zourné dakor ! Pètète in domi ! Mé inn dé z'èr fané, fransh vérité, sa i di pa zot arien. Boudikont, zot i oi pa lo nésésité.

Nésésité pou kosa, nésésité pou kisa ?

Sé l'èr lo problèm i vien konpliké. Pars lékol, tout demoun i koné, sa sé in n'afèr i adrèss an promyé lo bann zélèv. Sé pou bann zélèv la fè l'ékol : pou zot aprann lé shoz konm k'i fo, pou zot an avoir in formasyon, é pou zot alé lo pli loin posib dann la konésans. An déor d'sa, mi oi pa kosa lékol i ansèrv donk si nana in nésésité sé pou bann marmaye.

Mé oïla, kan ou i ékout in pé lo sobatkozé, lo bann palab, ou nana konm l'inpréssyon tout in bann demoun i ral zot koté : bann amontrèr, an touléka désèrtin, i s'anplègn vilin manyèr désèrtin paran épi désèrtin zélèv. Arzout avèk sa z'ot yérrashi i donn pa zot lo koud'min k'i fo. Bann pèrsonèl kominal i trouv lo mèt i donn pa zot lo soutien zot la bézoin. Lo bann mèt, zot koté, i di zot la poin lo bann moiyn k'i fo pou ariv trap in bon rézilta. Bann paran zot koté i pans zot lé pa rosi dann la koléktivité pou l'édikasyon la manyèr zot i èmré.

Boudikont, lo tan i pass, é ou lé forsé rokonète l'édikasyon nasyonnal na poin lo rézilta demoun i souètré kan zot i anparl l'ékol la réisite. Si l'édikasyon nasyonnal La Frans lé mal klasé an parmi sète bann péi dévlopé, l'ékol La Rényon, son koté, lé pa loin d'ète an ké d'tablo. Lé vré in minorité i réisi bien l'ékol, mé l'édikasyon, si èl lé nasyonnal, èl i adrèss tout demoun é pa solman in minorité.

Mé koman sort dann in difikité konmsa ? In pé i di konmsa an donan bann z'anfan in plas de shoi dann l'édikasyon. Sirman lé vré, mé koman i fé sa ? Sirtou kan ou i pans bann marmaye lékol zot mèm, dann in gro mashine konmsa, sanm pou moin, zot i kont zordi ankor pou dé prine.

Justin